

L'IMPORTANT DE CHAQUE VOTE

De nos jours, les rumeurs et la désinformation propulsées par les médias sociaux se propagent à toute vitesse et peuvent nuire à l'ensemble des membres, en particulier à un moment aussi décisif que le vote pour rejeter ou accepter les offres patronales, qui a débuté le 21 juillet à 7 h et se terminera le 1^{er} août prochain à 17 h (heure de l'Est).

La désinformation sur le vote se propage en ligne de différentes manières, mais nous constatons qu'elle porte le plus souvent sur le nombre de personnes ayant déjà voté ou sur les résultats obtenus jusqu'à présent par l'un ou l'autre camp. Mettons les choses au clair : rien de ce qui circule n'est vrai, et personne ne connaîtra les résultats ni leur pourcentage total avant la fin de la période de scrutin, le 1^{er} août à 17 h (HE).

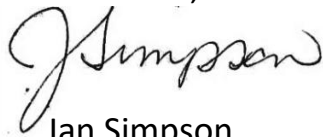
Les 23 et 28 juillet, les responsables du scrutin du STTP et de Postes Canada recevront une mise à jour sur le taux de participation des membres, mais pas sur leur choix de vote. Cette mise à jour, prévue dans la décision du Conseil canadien des relations industrielles, est une information publique, et nous en avons fait part aux membres dans le cadre de nos webinaires.

N'oubliez pas : le Syndicat est votre meilleure source d'information sur les négociations. Ne vous laissez pas bernier par les rumeurs ou la désinformation, surtout de la part de l'employeur.

L'interdiction de travailler des heures supplémentaires demeure en vigueur à l'échelle nationale.

Pour obtenir par courriel les dernières nouvelles du Syndicat, abonnez-vous à Somm@ire : www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

